



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

24 janvier 2021

PROCURATION

Je soussigné, [Prénom et NOM] _____ identifié par
l'association Les Séropotes par l'adresse électronique _____,

donne procuration à [Prénom et NOM] _____

identifié par l'association Les Séropotes par l'adresse électronique

pour voter lors des scrutins de l'Assemblée générale ordinaire du 24 janvier 2021.

Fait à : _____ Le : _____

Signature du mandant :

Pour être valable, le mandant et le mandataire doivent être à jour de leur cotisation. Chaque membre de l'Association à jour de cotisation au 31 décembre 2020 dispose d'une voix et que **la représentation est possible dans la limite de 2 mandats par membre présent**. Le chapitre III. – section 15 du Règlement intérieur de l'Association précise les modalités d'établissement et de transmission des pouvoirs.